

LA GAZETTE

DE SAINT NIZIER LE DESERT

N°06 - NOVEMBRE 2021

Retrouvez votre gazette chaque mois directement dans votre boîte aux lettres



AMBIANCE DE FÊTE AU VILLAGE

Vendredi 22 octobre à eu lieu le deuxième marché de producteurs locaux et d'artisanat autour d'un apéro fermier. Nathalie BERNAT et Matthieu CHAUSSALET nos deux accordéonistes saint nizierais, nous ont littéralement emporté grâce à leur répertoire musical varié. Un étonnant esprit festif régnait, nous en avons sûrement tous besoin suite aux contraintes liées à la covid.

Cette nouvelle formule proposée par picorez dans l'Ain a séduit les nombreux villageois et habitants des alentours qui se sont retrouvés avec bonheur autour d'un verre et de nombreuses victuailles toutes autant délicieuses les unes que les autres.

Enfants, adultes, parents, grands-parents présents ont prouvé la volonté de faire de ce moment un échange convivial et inter générationnel où la joie, la bonne humeur et le partage étaient de rigueur autour des étals marchands.

Sous des écoles et Foyer rural étaient présents au côté de la municipalité et ont grandement contribué à la réussite de cette deuxième édition.

Le prochain rendez-vous est pris pour le marché de Noël qui aura lieu le 21 décembre de 11h au début de la nuit sur la place du village. Nous vous attendons encore plus nombreux pour poursuivre ce moment joyeux avec de nombreuses surprises : des produits raffinés pour préparer vos repas de fête (huîtres, escargots, ...), des dégustations, le passage du père Noël ... et de nombreuses surprises ... pour les petits et les grands !



FAUCHAGE RAISONNÉ DANS NOTRE COMMUNE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Suite à plusieurs constats, la municipalité a opté pour un changement de méthode d'entretien des accotements de la voirie communale.

La première raison du fauchage est l'amélioration de la sécurité routière, ceci est incontournable et ne peut être remis en question. La deuxième raison est de défavoriser les espèces invasives (ex : ambrosie) au profit d'espèces locales.

Cependant la coupe sérieuse des bords d'infrastructure ne respecte pas la biodiversité et les cycles de vie des plantes fauchées et de la faune qui en dépend.

Le broyeur a été renouvelé fin mai et déjà en septembre il fallait changer des couteaux usés par le frottement sur le sol et les pierres.

La municipalité dans une gestion éco-responsable a donc pris la décision de couper la végétation beaucoup moins bas afin d'une part de baisser le budget d'entretien en ralentissant l'usure des outils mais surtout le plus important de respecter au mieux la nature, la faune, la flore, la fonge.... Tout comme elle le fait déjà en n'utilisant plus aucun pesticide.

Soyons tous éco-responsable.

PROBLÈME DE COLLECTE

Éléments de réponse de la Communauté de Commune



Tout d'abord, il faut savoir que les déchets restant au fond du bac ne sont pas pris en compte pour la facture. En effet, le mode de fonctionnement est basé sur la réalisation de deux séries de mesures :

- une série en phase de montée du bac pour déterminer le poids brut du bac (poids du bac + poids des déchets),
- une série en phase de descente du bac pour déterminer la tare du bac (poids du bac vide).

Le poids net collecté est la différence entre le poids brut et la tare, c'est-à-dire la différence entre le poids avant et après la collecte.

Les sacs restant au fond du bac relèveraient de plusieurs facteurs :

- Le camion utilisé qui ne « penche » pas assez les bacs
- La diligence relative de certains ripeurs afin d'entrer dans le temps imparti pour la collecte.

Cependant, la communauté de commune doit rencontrer le prestataire de collecte pour essayer de réduire au maximum ce problème.

Les équipements de pesée sont contrôlés et certifiés par un organisme désigné par les services de l'Etat. Les systèmes sont certifiés avant la première mise en service puis contrôlés annuellement (périodicité réglementaire en vigueur) et après chaque intervention de maintenance ayant un impact sur la pesée.

Les précisions des pesées sont de +/- 1 kg pour les bacs 2 roues et +/- 2 kg pour les bacs 4 roues.

Cela peut donc expliquer une légère différence de poids, mais n'explique pas les écarts importants que certains usagers ont fait remonter. Les différences importantes ont certainement d'autres explications : échanges de bacs, sacs mis par des tiers.

Le budget Déchets est un budget annexe au budget général.

Oui les déchets coûtent cher. Ceci représente un budget d'environ 5 millions d'euros par an. Car la redevance incitative paye :

- les déchèteries
- la collecte sélective de bac jaune et de verre
- le tri des déchets recyclables
- les services administratifs du service déchets

DATES À RETENIR

CONSEIL MUNICIPAL

23 novembre à 20h, salle polyvalente

REPAS CCAS

23 novembre

VENTE DE SAPINS

3 décembre : retrait des commandes de sapins, réalisées par le Sou des écoles du RPI

FÊTES DES LUMIÈRES

10 décembre : retraite aux flambeaux organisée par le Foyer rural

MARCHÉ DE NOËL

21 décembre, place du village

TEMPÊTE DE VENT



Nous le savons, les dommages engendrés par le changement du climat sont de plus en plus nombreux et pénibles.

Pour preuve le nombre d'arbres renversés par les vents forts des 20 et 21 octobre derniers. Ce n'est pas moins de huit chutes recensées sur notre commune dont celle d'une énorme branche sur une caravane et une voiture dans le camping de la Nizière. Notre agent communal, les services téléphoniques et électriques sont intervenus à chaque interpellation très rapidement à l'aide de tronçonneuses et de grue pour dégager les voies. La municipalité au travers des commissions concernées a donc décidé de mener une réflexion importante sur la manière de traiter ces problèmes qui risquent fort de devenir récurrents dans les années à venir. Cela passera par un relevé précis de l'état des accotements, des lisières et des fossés qui bordent les voies communales et des chemins ruraux. Puis de la mise en place d'un calendrier probablement triennal d'actions de réfections que ce soit de la part de la commune ou de celle des riverains. L'équipe municipale vous informera sur l'avancée de cette démarche qui lui semble nécessaire et pressante.